PNEUMATIQUES

Comprendre la nouvelle ETIQUETTE DES PNEUS VOITURE

La nouvelle réglementaire européenne de classement des pneumatiques, l'étiquetage du pneu a un double objectif :

- améliorer votre sécurité
- réduire l'impact environnemental du transport routier.

Désormais, pas besoin d'être un spécialiste pour comprendre l'étiquetage, vous pourrez comparer les pneus selon 3 critères fondamentaux :

- La consommation de carburant (1 plein sur 5 est due aux pneus)
- L'adhérence sur sols mouillés de vos pneumatiques est un élément clé de sécurité.
- Le bruit extérieur des pneus (le bruit de roulement de vos pneus sur la route, tel qu'il est perçu à l'extérieur de la voiture).

Contrôle de la Pression des pneus

La bonne pression est un facteur de sécurité, de longévité de vos pneus et permet de réduire la consommation de carburant. **Il faut donc la contrôler au moins une fois par mois et avant tout long trajet.** Les niveaux de pression recommandés sont souvent différents entre l'avant et l'arrière.

- Des pneus sous-gonflés augmentent leur risque de détérioration.
- Des pneus sur-gonflés de 20 % réduisent leur durée de vie d'environ 10 000 km.
- Une pression adaptée va permettre d'économiser du carburant.

La pression recommandée n'est PAS SITUEE sur le pneu. Pour connaître la pression recommandée, regardez les indications situées :

- Dans le manuel d'utilisation de votre véhicule.
- Sur l'autocollant de la portière du conducteur
- Dans la boîte à gants proche du siège conducteur
- A l'intérieur de la trappe à essence.

Contrôle de l'usure Pneumatiques

L'usure doit être régulière sur la bande de roulement de l'intérieur à l'extérieur. C'est très simple, il suffit juste que la surface du pneu soit plus haute que le témoin d'usure. Si la surface du pneu se trouve au même niveau que le témoin d'usure le pneu est à changer car la loi précise qu'il faut au moins avoir des rainures profondes de 1.6 mm (hauteur du témoin) pour que l'eau s'évacue correctement lors du roulage. Il est important de changer votre roue de secours tous les 5 ans même si celle-ci n'a pas été utilisée. En effet le pneu vieillit naturellement et perd de ses propriétés au fil du temps.

La loi impose de changer les deux pneus d'un même essieu avec la même marque, la même dimension, la même catégorie, la même structure, les mêmes indices de vitesse et de charge.
Si vous dépassez la profondeur de sculpture minimale de 1,6 mm, vous risquez une amende.